

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 83 (1985)

**Heft:** 1

**Vorwort:** [Préface]

**Autor:** Favarger, Antoinette

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## **Procès-verbal de la 91<sup>e</sup> assemblée des déléguées de l'ASSF**

Vendredi 4 mai 1984 à l'Académie  
St-Paul à Zürich-Witikon

### **Prière des sages-femmes datant de 1750 et traduite de l'anglais**

Aies pitié de moi, Seigneur,  
et dans toutes mes activités,  
laisse ton esprit guider mes yeux  
afin que je puisse être soigneuse  
tant pour les riches que pour les pau-  
vres,  
faire du bien et ne blesser personne,  
sauver des vies et ne pas en détruire.  
Aide-moi à surmonter mes inconstances  
et mes imperfections, et accorde-moi  
adresse et jugement  
afin d'achever en joie toutes mes  
tâches.

Au nom de Jésus-Christ notre Seigneur.  
Amen

Cette imploration, déclamée dans les  
quatre langues nationales et accompa-  
gnée en musique, constitue l'acte  
d'ouverture de la 91<sup>e</sup> AD. La cérémonie,  
toute de simplicité et de dignité, prend  
fin en l'église de l'Académie de St-Paul.

### **1. Salutations**

Les déléguées et invités se rendent dans  
la salle de conférence de l'institution  
sus-nommée où la présidente centrale,  
Mme A. Favarger leur souhaite la bien-  
venue. Elle ouvre l'assemblée et salue  
tout spécialement Mlle Dr E. Nägeli,  
ancienne juriste de l'Association, et Mlle  
E. Stucki, une des précédentes prési-  
dentes centrales actuellement respon-  
sable mandatée par la commission de la  
CRS pour traiter de la formation des  
sages-femmes. La présidente remercie  
la section de Zürich, particulièrement sa  
présidente et le comité d'organisation,  
d'avoir accepté la mise sur pied de  
l'assemblée des déléguées, avec  
l'immense travail que cela implique. Elle  
fait remarquer à l'assistance que chaque  
membre présent a le droit d'intervenir,  
mais que seules les déléguées sont habi-  
litées à voter. L'horaire prévoit une  
pause de 15 h 30 à 16 h 00 et la clôture  
de l'assemblée est programmée pour  
16 h 40 environ.

### **2. Contrôle des mandats de déléguées**

Celui-ci est effectué par Mme Bigler, la  
nouvelle juriste qui assiste pour la 1<sup>re</sup>  
fois à notre AD. 54 déléguées détien-  
nent 72 mandats.

Chères collègues,

L'année 1984 est terminée; avec elle notre association a accompli sa 90<sup>e</sup> année  
d'existence.

En près d'un siècle que de changements pour la femme, la famille, et par conséquent  
pour notre métier: La pratique de l'accouchement n'est plus seulement un art, mais  
aussi une science; le contexte culturel, social, économique et politique autour de la  
naissance a subi de véritables bouleversements.

Je pense que notre fidélité à un idéal professionnel, qui certes a évolué au cours des  
ans, nous a permis de nous adapter à ces mutations radicales.

Aujourd'hui, comme il y a 90 ans nous nous efforçons d'aider chaque couple à  
mettre au monde son enfant, et ceci en respectant sa demande.

Après des années de haute technicité obstétricale qui ont mené à une diminution  
spectaculaire de la mortalité et morbidité maternelle et foetale, cette demande a  
changé: elle ne se limite plus à la seule sécurité physique de mère et de l'enfant.  
Aujourd'hui les couples souhaitent, en outre, pouvoir accueillir activement leur  
enfant à la naissance, pouvoir développer des sentiments maternels et paternels  
tout au long de leur expérience de parents.

N'est-ce pas passionnant pour nous, artisanes de la naissance et de la vie, de nous  
trouver au cœur même des préoccupations et des enjeux des hommes et des  
femmes?

Cela demande cependant de notre part une observation vigilante des phénomènes  
sociaux qui se déroulent autour de nous, du recul pour une analyse objective, beau-  
coup d'initiative, et aussi de la modestie.

Ainsi notre association souhaite être un lieu de réflexion et d'élaboration de convic-  
tions professionnelles.

N'oublions pas le vieil adage qui dit que l'union fait la force!

Après ces quelques considérations je souhaite exprimer mon vœu pour la nouvelle  
année: qu'elle vous apporte la force et l'enthousiasme nécessaires pour participer à  
cette réflexion professionnelle, qu'elle vous apporte aussi bonheur et satisfaction  
dans votre vie personnelle!

Avec mes messages bien cordiaux

Antoinette Favarger  
présidente centrale